

solution au problème du chômage. Le ministre a parlé des 349 millions de dollars versés l'an dernier en allocations familiales. Il est vrai que nous avons appuyé les allocations familiales; mais personne n'irait jusqu'à prétendre que le montant touché par une famille moyenne permettrait d'acheter le pain et le beurre dont elle a besoin, si le chef de famille perdait son emploi. Cela aide, mais ce n'est pas une solution.

L'assurance-chômage et les allocations familiales ne constituent sûrement pas en elles-mêmes une garantie contre une régression ou un état grave de chômage. Un grand nombre de chômeurs ne reçoivent pas d'allocations familiales. Un grand nombre d'entre eux ont des personnes à leur charge. Comme je l'ai dit il y a un moment, sauf quelques exceptions, les montants versés sous forme d'allocations familiales sont très minimes.

Au cours du débat, il a souvent été question de l'industrie. J'ai toujours cru que l'industrie avait une fonction précise, soit celle de produire des marchandises de la meilleure qualité possible. A mon avis aucune responsabilité ne pèse sur les industries en ce qui concerne l'emploi de la main-d'œuvre. Mettons, si vous voulez, qu'elle n'est pas obligée d'employer qui que ce soit. La tendance qui se manifeste depuis des années, tant dans les industries primaires que dans les industries secondaires vise à l'emploi des machines les plus perfectionnées, ce qui a pour effet de provoquer le chômage. Sans doute l'industrie donne-t-elle du travail, mais elle doit vendre ses produits avant d'être en mesure d'employer ou de continuer à le faire.

Je m'insurge lorsqu'on cherche à donner l'impression que c'est à l'industrie qu'il appartient de résoudre le problème du chômage. Personne ne dira, par exemple, que le cultivateur devrait retourner à sa vieille batteuse, ou recommencer à mettre ses céréales en meules, ou se débarrasser de sa moissonneuse-lieuse, même si celle-ci a déplacé un grand nombre d'hommes dans l'agriculture.

L'industrie continuera de produire, d'employer et de vendre, à condition qu'il existe une demande effective pour ses produits.

On a dit d'une part qu'un relâchement du commerce avait réduit la demande effective de notre production. Supposons que cela soit vrai. Cela tient peut-être aux programmes et aux principes du Gouvernement en ce domaine.

Supposons un moment qu'il ne nous est pas possible de mettre au point un programme commercial capable de susciter une demande suffisamment considérable pour nous permettre d'écouler nos excédents réels. Lorsqu'une telle situation se présente, l'emploi

tombe, comme c'est le cas actuellement, la demande effective de production baisse, et nous entrons alors dans un cycle vicieux. Je pose la question au Gouvernement: si vous ne pouvez pas, grâce aux meilleurs programmes commerciaux que vous pouvez mettre au point et à l'application de programmes nationaux, donner du travail aux chômeurs capables de travailler, alors qu'est-ce que vous comptez faire?

S'il arrive de nouveau que nous nagions en pleine production, que notre potentiel productif soit formidable, et que nous ayons plusieurs milliers de chômeurs, alors je dis qu'il y aura du malaise. Si nous admettons cet étrange paradoxe de la pauvreté au sein de l'abondance dans notre pays, comme nous l'avons fait dans les années '30, alors je vous préviens que nous serons bientôt aux prises avec un grave problème. Nous ferions tout aussi bien d'ouvrir nos portes toutes grandes aux communistes et de leur dire: "Voilà, vous n'avez qu'à vous servir". C'est précisément le genre d'invitation qui, en fait, leur sera adressé.

Pour ma part, je suis d'avis qu'une grande partie de la responsabilité en la matière appartient nettement au Gouvernement.

Le Gouvernement ne devrait-il pas être en mesure de résoudre le problème, lui qui, pas plus tard que l'été dernier, affirmait à la population que seul un régime libéral pouvait lui assurer sécurité et bonheur? Je dis donc aux membres du Gouvernement: "A vous de respecter la promesse que vous avez faite à la population". Nous savons qu'il existe un problème. Vous le saviez vous-même l'an dernier, quand vous avez fait cette promesse à la population. Encore une fois, nous et les autres Canadiens nous nous attendons que vous respectiez cette promesse.

Un mot au sujet de la proposition d'amendement et de la proposition de sous-amendement. La première comporte la convocation du comité permanent des relations industrielles, afin d'enquêter et de faire rapport sur la situation du chômage dans tout le Canada, et afin de présenter à la Chambre des vœux sur les mesures, à portée immédiate et à longue portée, propres à résoudre efficacement ce problème.

Je ne trouve pas trop à redire à cette proposition, bien qu'elle ne s'attaque pas, selon moi, au problème qui se pose à nous, qu'elle ne s'y attaque pas sans délai. Nous savons tout le temps que, vraisemblablement, un comité mettra à intervenir. Si j'avais à proposer une solution à lointaine échéance, je dirais: "Mais oui convoquons le comité des relations industrielles, confions-lui l'étude du problème qui se pose à l'heure actuelle, qu'il